

Réf: Dossier N° 111373

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LOCA-LUX SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE A 100
METRE DU COMMISSARIAT DE POLICE DU 22e
ARRONDISSEMENT, Lot 3387, Ilot 273

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/05/2022 , et enregistrés au CEPICI le 31/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LOCA-LUX SARL »

Objet : Vente, achat et location de véhicules de Lux, Prestations diverses, Commerce Général, Import/Export.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE A 100 METRE DU COMMISSARIAT DE POLICE DU 22e ARRONDISSEMENT, Lot 3387, Ilot 273

Dirigeant(s) : M KAMAGATE MOHAMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-04875 du 03/06/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°24103/GTCA/RC/2022 du 03/06/2022

